



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réforme de l'audiovisuel public

Question au Gouvernement n° 683

Texte de la question

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Grégoire.

M. Emmanuel Grégoire . Ma question s'adresse à Mme Rachida Dati, ministre de la culture.

Plusieurs députés du groupe LFI-NFP . Où est-elle ?

M. Emmanuel Grégoire . Je reconnais qu'il faut une sacrée dose d'audace et de culot pour insulter les auditeurs d'une radio qui vous accueille. Mercredi 7 mai, lors de votre entretien sur France Inter, vous avez franchi un cap inédit de contre-vérités. Pendant vingt-sept longues minutes, vous avez asséné aux auditeurs une série de mensonges indignes de votre fonction.

Vous prétendez que la fusion des entités de l'audiovisuel public s'impose, parce que « partout en Europe, il existe une société unique ». Madame la ministre, vous mentez. En Allemagne et en Belgique, des groupes publics distincts coexistent sans fusion. En Italie, la RAI centralisée est loin d'être un modèle de pluralisme. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.)* Quant à la BBC, que vous ne cessez de prendre pour exemple, son indépendance est aujourd'hui mise à mal par des pressions budgétaires.

Vous méprisez le service public de l'audiovisuel, vous le soupçonnez, vous cherchez à le centraliser et vous affirmez que votre projet commence à faire consensus. Là encore, vous mentez.

Plusieurs députés du groupe SOC . Eh oui ! C'est faux !

M. Emmanuel Grégoire . En réalité, nous assistons à une mobilisation massive des professionnels de l'audiovisuel public contre un projet jugé absurde, coûteux et soumis à vos manœuvres politiciennes.

Enfin, j'en viens à un sujet plus grave. À la question légitime posée sur votre déclaration de patrimoine, vous répondez que le journaliste serait payé par la Ville de Paris. Outre la très médiocre tentative d'esquive à cette question qui nous intéresse tous, c'est une attaque indigne contre la presse et les institutions dont votre ministère doit assurer l'indépendance et la liberté. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS.)*

Pourquoi vous acharnez-vous à brader ce bijou national qu'est notre audiovisuel public ? Vous avez déclaré qu'il n'y avait pas eu de coupes budgétaires dans votre ministère. Là encore, vous mentez. Il y a une chose qui vous résistera toujours : la vérité, et avec elle la démocratie.

Ma question est simple : quand allez-vous retirer cette réforme absurde ? *(Applaudissements sur les bancs des*

groupes SOC, EcoS et GDR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement.

M. Mickaël Bouloux. C'est qui ?

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement* . C'est moi ! Je vous remercie de votre élégance, monsieur le député... (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Je vous prie d'excuser l'absence de Mme Rachida Dati, ministre de la culture, qui reçoit aujourd'hui un homologue étranger. Je voudrais vous dire de sa part que le gouvernement, sous la responsabilité du premier ministre, souhaite aller au bout de cette réforme.

Nous sommes aujourd'hui à un point de bascule : cela fait dix ans que cette réforme est attendue. Face aux crises et à la concurrence, notre pays doit disposer d'un audiovisuel public souverain. Les débats en commission ont été tronqués pour des raisons qui tiennent plus à l'obstruction parlementaire qu'à autre chose. (*« Non ! » sur les bancs du groupe SOC.*) Nous considérons que ce n'est pas à la hauteur de l'enjeu.

Ces débats ont aussi montré qu'il y avait une majorité pour voter ce texte, des coopérations renforcées entre les entreprises du service public étant indispensables pour faire face à des concurrences nouvelles. Pour que cela fonctionne, il faut un chef d'orchestre unique : c'est le sens de la holding exécutive.

Non, tout ne va pas bien dans le service public, mais nous devons préparer ensemble l'avenir. (*Exclamations sur les bancs du groupe SOC.*) La mission d'un grand service audiovisuel public n'est-elle pas de s'adresser à tous les Français, sur tout le territoire ? Les audiences ne vieillissent-elles pas aujourd'hui ? Les catégories populaires sont-elles au cœur de l'auditoire ? Non, et vous le savez, car vous connaissez les chiffres.

Doit-on continuer comme cela ? La réponse est bien sûr négative. En renforçant l'audiovisuel public, nous lui permettrons de continuer à toucher tout le monde et à exercer sa mission, qui est aussi une mission d'émancipation. Nous poursuivons ensemble le même objectif et nous pensons sincèrement que la gauche devrait soutenir cette réforme. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – « Jamais ! » sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme Sophie Taillé-Polian . Commencez par démanteler les médias de Bolloré !

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Grégoire](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 683

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 mai 2025